

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE
DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Octobre 2022

Commune de
PAULHAN

N° 2022/10/04

Date de la convocation	10/10/2022
	<u>Votes</u> : 24
Présents : 20	Pour : 24
Absents : 03	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux, le dix sept Octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à dix huit heures trente, sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, BOUISSON Mylène, GASC Carine, JAURION Léon, LABORDA Véronique, GASC Georges, LAMBERT Véronique, BIROUSTE Pascal, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, RODES Magali, ROIG José, HEREDIA Fabienne.

Etaient Absents : MM. GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed, JAM Thierry.

Procurations : - Mr GAUBERT Guy à Mr BONSIGNORI Vincent
- Mr GUERIN Grégory à Mr VALERO Claude
- Mr SEBASTIAN David à Mme LABORDA Véronique
- Mme DJUROVIC Aleksandra à Mme HEREDIA Fabienne

Objet : Adoption du règlement budgétaire et financier de la commune de PAULHAN

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20221017-2022-10-04-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu l'acceptation par l'Etat de la candidature de la commune à l'expérimentation de la certification des comptes au 1^{er} janvier 2023,
Vu la délibération n° 15 du 4 juillet 2022 portant adoption du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2023,
Vu l'avis de la commission finances du 05 Octobre 2022,
Considérant l'obligation de se doter d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat,

Où l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes du règlement budgétaire et financier de la commune de PAULHAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Affiché le :
Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20221017-2022-10-04-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022